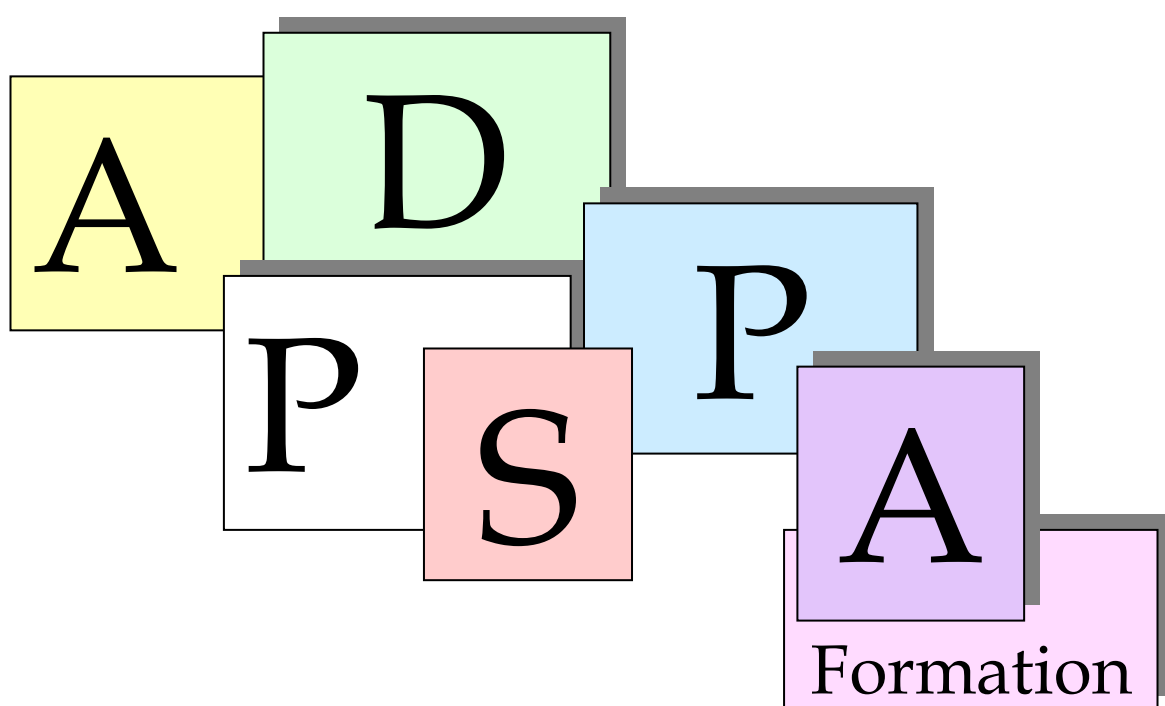


Catalogue des formations 2008-2009



« La formation, des ressources pour demain »

Association Départementale
de Promotion Sociale
et de Perfectionnement Agricole

130, avenue Marcel Unal
82 017 MONTAUBAN CEDEX
Tél : 05 63 66 67 68 - Fax : 05 63 66 22 82
Courriel : adpspa82@wanadoo.fr

Mise à jour : janvier 2009

Le mot du Président

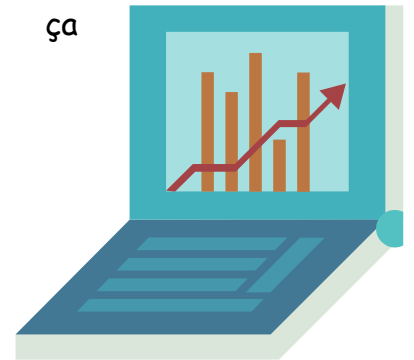
J'ai le plaisir de vous présenter le nouveau catalogue des formations de l'ADPSPA 2008/2009.

Se former aujourd'hui, c'est investir pour l'avenir, c'est se donner les moyens d'améliorer son professionnalisme, cela facilite aussi, grâce aux échanges d'expériences, ses propres prises de décisions pour son exploitation.

L'équipe de l'ADPSPA vous propose des stages de perfectionnement dans des domaines diversifiés répondant à vos attentes et notamment des nouveautés :



- Organiser son bureau, classer ses papiers
- Créer sa documentation commerciale
- Vente directe : maîtriser les refus et oppositions de sa clientèle
- Réussir son stand pour vendre plus !
- Photovoltaïque : comment ça marche ?

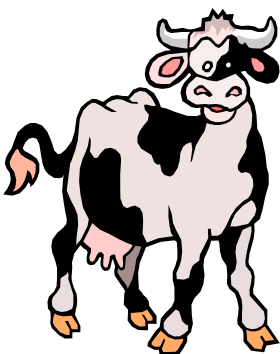


Et bien sûr, nous proposons toujours les stages en informatique, comptabilité et gestion, ressources humaines, transmission du patrimoine, protection intégrée, soin des animaux en homéopathie, communication ...

Par ailleurs, l'ADPSPA propose le « BP REA » qui permet d'obtenir la capacité professionnelle en agriculture, et la formation « Création d'activité en milieu rural » pour les porteurs de projets.

L'ensemble de ces formations s'adressent aux exploitants agricoles, aux salariés d'exploitation et de groupements et aux futurs créateurs d'entreprise.

Parcourez ce catalogue et contactez l'ADPSPA pour vous inscrire !



Jean-Christophe GRILLAT,
Président de l'ADPSPA.



SOMMAIRE

<i>Le crédit d'impôt pour la formation du chef d'entreprise (une nouveauté).....</i>	<i>5</i>
<i>Fiche d'inscription et questionnaire de recueil des attentes du stagiaire</i>	<i>6</i>
<i>Notre engagement qualité.....</i>	<i>8</i>
<i>L'équipe pédagogique de l'ADPSPA</i>	<i>8</i>

Liste des formations proposées :

Informatique

<i>1. Atelier Personnalisé Informatique</i>	<i>9</i>
---	----------

Commercialisation :

Nouvelle formule, plus souple

<i>2. Améliorer sa communication et son argumentation commerciales</i>	<i>10</i>
<i>3. Vendre plus et mieux !</i>	<i>11</i>
<i>4. Créer / améliorer sa documentation commerciale</i>	<i>12</i>
<i>5. Vente directe : maîtriser les refus et oppositions de sa clientèle.....</i>	<i>13</i>
<i>6. Réussir son stand pour vendre plus !.....</i>	<i>14</i>

Communication

<i>7. Communication : améliorer la prise de parole en public</i>	<i>15</i>
--	-----------

Emploi, ressources humaines et management

<i>8. Organisation du travail et des relations au sein d'une équipe de salariés</i>	<i>16</i>
<i>9. Embaucher un salarié : formalités et droit du travail</i>	<i>17</i>
<i>10. L'embauche de salariés en arboriculture : Actualisation de la réglementation et des formalités</i>	<i>18</i>
<i>11. Evaluer et prévenir les risques professionnels.....</i>	<i>19</i>

Economie agricole et gestion de l'entreprise

12.	<i>S'initier à la comptabilité</i>	20
13.	<i>Des indicateurs économiques pour gérer son exploitation</i>	21
14.	<i>Tenir sa comptabilité sur micro-ordinateur</i>	22
15.	<i>Organiser son bureau, classer ses papiers</i> Nouveau	23
16.	<i>Transmission de mon exploitation et ma retraite</i>	24
17.	<i>La retraite : un nouveau départ !</i>	25
18.	<i>Eleveurs laitiers : agir pour son revenu 2ème niveau</i>	26
19.	<i>Gestion financière : quels choix pour son exploitation ?</i>	27
20.	<i>Créer et gérer ses excédents de trésorerie</i>	28
21.	<i>Le photovoltaïque à la ferme</i> Nouveau	29

Formations techniques spécifiques

22.	<i>Raisonnement la protection des cultures</i>	30
23.	<i>Soigner ses vaches avec l'homéopathie : ça marche !</i>	31

Installation en agriculture

24.	<i>Formation BP REA</i>	32
25.	<i>Construire son stage de 6 mois</i>	33
26.	<i>Se préparer à l'installation : le SPI</i>	34
27.	<i>Accompagnement de projet : suivi collectif jeunes agriculteurs</i>	35
28.	<i>Créer ou reprendre une exploitation agricole</i>	36

Accompagnement de projet en milieu rural

29.	<i>Création d'activité en milieu rural</i>	37
30.	<i>DAQ AGIR Lauzerte</i>	38
31.	<i>DAQ AGIR Valence</i>	39
32.	<i>Accompagnement à la VAE</i>	40

Conditions générales de mise en œuvre des formations	41
---	-----------

Infos pratiques	42
------------------------------	-----------

UNE NOUVEAUTE INTERESSANTE :

LE CREDIT D'IMPOT POUR LA FORMATION DU CHEF D'ENTREPRISE

La loi d'août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises, complétée par le décret d'août 2006, a créé un crédit d'impôt formation en faveur des entreprises imposées d'après leur bénéfice réel.

Ce crédit est égal au produit du nombre d'heures passées par le chef d'exploitation en formation par le taux horaire du SMIC. Ce crédit d'impôt est plafonné à 40 heures de formation par année civile et par entreprise. Le crédit d'impôt est imputé sur l'impôt sur le revenu ou sur l'impôt sur les sociétés (selon le statut de l'entreprise) dû au titre de l'année au cours de laquelle les heures de formation ont été suivies.

Exemple : pour une journée de formation, soit 7 heures, votre crédit d'impôt sera :
SMIC Horaire en 2008 : 8,71 €/h x 7 h = 60,97 €/jour de formation.

SE FAIRE REMPLACER PENDANT UNE FORMATION

Les services de remplacement peuvent mettre à votre disposition un agent compétent dans divers domaines (traite, alimentation, conduite de tracteur ...).

Renseignements : Service de Remplacement Agricole de Tarn et Garonne
110, avenue Marcel Unal (Rez-de-chaussée de l'ADASEA) 82017 MONTAUBAN
Tél. : 05.63.63.21.51



FICHE D'INSCRIPTION ET QUESTIONNAIRE DE RECUEIL DES ATTENTES DU STAGIAIRE

à retourner à l'ADPSPA
130, avenue Marcel Unal 82017 Montauban cedex

Titre, dates et lieu de la formation à laquelle je m'inscris :

Nom- Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____ Département : _____

Adresse : _____

Code postal et ville : _____

Téléphone : _____ Fax : _____ Mail : _____

Situation professionnelle :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Chef d'exploitation ou d'entreprise agricole (*) | <input type="checkbox"/> Associé non exploitant de société |
| <input type="checkbox"/> Aide familial (*) | <input type="checkbox"/> Personne engagée dans une démarche d'installation (*) |
| <input type="checkbox"/> Salarié de l'exploitation agricole | <input type="checkbox"/> Retraité de l'agriculture (ou pré-retraité) |
| <input type="checkbox"/> Conjoint collaborateur ou participant aux travaux agricoles (*) | <input type="checkbox"/> Autre, précisez |
| <input type="checkbox"/> Associé d'exploitation agricole (*) | <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi |
- (*) ressortissants VIVEA

■ ***Comment avez-vous eu connaissance de ce stage ?***

- | | | |
|--|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Catalogue formation | <input type="checkbox"/> Un courrier | <input type="checkbox"/> Internet |
| <input type="checkbox"/> L'Action agricole | <input type="checkbox"/> Un conseiller | <input type="checkbox"/> Autre |

■ ***Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ?***

- Oui, laquelle et quand ? Non

■ ***Quelles sont vos attentes concernant ce stage ?***

■ ***Avez-vous des remarques, des questions ?***

Le _____

Signature :



NOTRE ENGAGEMENT QUALITE

CAP QUALITE
FORMATION



L'ADPSPA, engagée dans un projet qualité depuis 2004, a reçu le label Qualicert pour la qualité de ses formations en décembre 2006.

Cela signifie pour vous :

- *des formations adaptées à vos projets,*
- *des formateurs et des intervenants experts dans leur domaine de compétence,*
- *des dispositifs et des méthodes appropriés aux actifs et futurs actifs agricoles,*
- *un responsable de stage garant de la prestation,*
- *une information détaillée sur notre offre de formation.*

et pour les formations qualifiantes, diplômantes et d'insertion :

- *un parcours de formation personnalisé,*
- *un suivi individualisé.*

L'équipe pédagogique de l'ADPSPA intervient dans les différents stages qui vous sont proposés dans ce catalogue :

- *Marie-Luce SABATIER, formatrice en communication, développement personnel, gestion de ressources humaines et expression écrite.*
- *Françoise TERRASSIER, formatrice en droit rural, droit des sociétés, fiscalité agricole, mathématiques et accompagnement de projets.*
- *Françoise TROGLIA, formatrice en droit rural, droit du travail, accompagnement de projets d'installation, connaissance et analyse de territoire.*
- *Mathieu VIGNALS, formateur en comptabilité, en gestion, en informatique, en biologie végétale.*
- *Fabienne ANDURAND, formatrice en communication, expression et accompagnement de projets.*
- *Odile DEJEAN, formatrice en accompagnement de projets et accès à l'entreprise.*
- *Bernard CLUZEL, formateur en agronomie.*
- *Des experts complémentaires s'associent à cette équipe en fonction des spécificités des formations proposées. Ils sont mentionnés sur chaque fiche formation.*

Atelier Personnalisé Informatique

WORD - EXCEL - Internet

(Tenir sa comptabilité sur micro-ordinateur : voir Fiche n°14)

L'ordinateur est devenu un outil de gestion à part entière sur les exploitations agricoles.

Vous souhaitez comprendre toutes les fonctions d'un ordinateur, vous désirez vous équiper en informatique, vous possédez un ordinateur et souhaitez vous perfectionner pour faire vos courriers, factures, naviguer sur internet.

Cette formation est faite pour vous !

Public

Agriculteurs, salariés d'exploitation ou de groupements de producteurs.
Formation ouverte aux autres publics (nous consulter)

Aucun pré-requis à l'entrée en formation

Lors de votre inscription, un questionnaire d'évaluation vous sera proposé par téléphone et nous permettra de définir ensemble un parcours de formation adapté.

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement de l'ordinateur,
- Devenir autonome dans l'utilisation de l'informatique,
- Utiliser des logiciels de base pour faire des courriers, réaliser des factures,
- Utiliser Internet pour faire des recherches, envoyer des messages ou réaliser des démarches administratives.

Programme

- Description du matériel informatique,
- Utilisation de Windows,
- Initiation et/ou perfectionnement à Word (traitement de texte),
- Initiation et/ou perfectionnement à Excel (tableur / calculs),
- Découverte et utilisation d'Internet,
- Utilisation du logiciel Powerpoint.

Méthodes pédagogiques

- ✓ Elaboration d'un parcours de formation selon besoins et niveaux,
- ✓ Durée adaptée à chacun,
- ✓ Chaque stagiaire travaille en autonomie sur un poste informatique à partir d'outils d'auto formation,
- ✓ Appui et suivi individualisé de chaque stagiaire.

En fonction des connaissances de départ le contenu de la formation va être individualisé. Une partie du groupe pourra ainsi se former aux bases informatiques pendant que l'autre partie travaillera sur du perfectionnement ou sur Internet.

Un parcours
informatique
individualisé et à
son rythme !

Fiche Formation 1

- DATES -

Démarrage
vendredi 19 Septembre 2008

Durée :

Parcours proposé de 8
séquences de 7 heures
(A définir selon les besoins)

Lieu :

Montauban

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à
17h00

Coût :

Prise en charge partielle du coût
de la formation par votre fonds
d'assurance formation
Frais d'inscription à votre
charge : 100 € pour les
contributeurs VIVEA
Autre statut : nous consulter

Intervenants :

Mathieu VIGNALS, formateur
en informatique ADPSA
Marie Luce SABATIER,
accompagnatrice relais ADPSA

Responsable de stage :

Mathieu VIGNALS

Contact et inscription :

ADPSA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

*Une attestation de
participation vous sera délivrée
à l'issue de la formation*

Améliorer sa communication et son argumentation commerciales !

Nouvelle
formule modulaire :
plus souple

Fiche Formation 2

*Le contact direct avec votre clientèle, c'est ce qui vous plaît !
Vous souhaitez vous professionnaliser, être plus à l'aise avec la clientèle, réussir vos ventes et améliorer votre chiffre d'affaires en vente directe : cette formation répond à vos besoins.*

Public

Agricultrices, agriculteurs, salariés qui pratiquent la vente directe : à la ferme, sur les marchés, en magasin.

Objectif

- Améliorer sa communication commerciale et son argumentation commerciale pour accroître son chiffre d'affaires en vente directe.

Programme

- Les moyens et méthodes de communication pour développer de nouveaux contacts.
- Les argumentaires qui valorisent et rassurent.
- Développer aisance et confiance dans son expression.
- Les mots à privilégier et à éviter absolument.
- Les avantages de ses produits et de ses services.
- Quelle méthode utiliser pour hiérarchiser ses atouts ?
- Utiliser un style de communication agréable et efficace.
- Les techniques pour convaincre un interlocuteur sceptique.
- Les objections formulées par nos clients : argumentation.

Méthodes pédagogiques

- ✓ Apports théoriques spécialisés,
- ✓ Exercices, mises en situation, jeux de rôles, travaux de groupe, échange d'expériences ...

- DATES -

mardi 27 janvier 2009
et vendredi 30 janvier 2009

Durée :

2 jours

Lieu :

Salle du sous-sol de la Chambre d'Agriculture à Montauban

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Coût :

Prise en charge du coût de la formation par VIVEA et le FEADER (Europe)
Un chèque de caution de 30 € est à envoyer pour confirmer l'inscription.

Autre statut : nous consulter

Intervenant :

Patrick CHAUB, spécialiste de vente directe à I.P.V.S

Responsable de stage :

Françoise TERRASSIER

Contact et inscription :

ADPSPA 05.63.66.67.68
N. COURRECH
J-François PINEL
05.63.63.80.61

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation



Vendre plus et mieux !

Gagner plus en
travaillant ...autant !

*Vous souhaitez vous perfectionner dans la vente de vos produits et améliorer votre chiffre d'affaires !
Ce stage est fait pour vous*

Public

Agricultrices, agriculteurs, salariés qui pratiquent la vente directe : à la ferme, sur les marchés, en magasin.

Objectif

- Se perfectionner dans l'acte commercial

Programme

- Les étapes de l'acte commercial,
- Les styles de « producteurs / vendeurs »,
- La règle des 3 C,
- Le téléphone en appels entrants et sortants,
- Les techniques de fidélisation de la clientèle,

Méthodes pédagogiques

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Exercices, mises en situation, jeux de rôles,
- ✓ Analyse d'expériences ...

Fiche Formation 3

- DATE -

Mardi 10 février 2009

Durée :

1 jour

Lieu :

Salle du sous-sol de la Chambre d'Agriculture à Montauban

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Coût :

Prise en charge du coût de la formation par VIVEA

Un chèque de caution de 30€ est à envoyer pour confirmer l'inscription.

Autre statut : nous consulter

Intervenant :

Patrick CHAUB, spécialiste de vente directe à I.P.V.S

Responsable de stage :

Françoise TERRASSIER

Contact et inscription :

ADPSPA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation

Créer /améliorer sa documentation commerciale

*Vous avez envie d'avoir votre plaquette, un courrier ou une carte, personnalisés pour communiquer avec vos clients ?
C'est possible avec quelques règles et choix de styles !*

Public

Agricultrices, agriculteurs, qui pratiquent la vente directe : à la ferme, sur les marchés, en magasin, en VPC.

Objectif

- S'approprier les règles de base pour élaborer un support de communication personnalisé.

Programme

- Les règles d'OR d'un écrit commercial,
- Les styles possibles à privilégier en fonction de l'écrit : plaquette, courrier d'invitation et remerciements, mailings, vœux évènementiels,
- Elaboration d'exemples concrets en fonction des objectifs de chacun,
- Méthode simple et pragmatique pour développer son aisance.

Méthodes pédagogiques

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Exercices pratiques applications concrètes, travaux de groupe, échange d'expériences ...

Je crée mon support
de communication
attrayant !

Fiche Formation 4

- DATE -

Vendredi 13 février 2009

Durée :

1 jour

Lieu :

Salle du sous-sol de la Chambre d'Agriculture à Montauban

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Coût :

Prise en charge du coût de la formation par VIVEA

Un chèque de caution de 30 € est à envoyer pour confirmer l'inscription.

Autre statut : nous consulter

Intervenant :

Patrick CHAUB, spécialiste de vente directe à I.P.V.S

Responsable de stage :

Françoise TERRASSIER

Contact et inscription :

ADPSPA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation

Vente directe : Maîtriser les refus et oppositions de sa clientèle

NOUVEAU

Vous vendez directement vos produits ou services et vous souhaitez vous perfectionner et professionnaliser vos démarches notamment face aux refus et objections des clients.

Grâce à ces techniques de vente vous transformerez ces objections en atouts !

Public

Agricultrices, agriculteurs, salariés qui pratiquent la vente directe sur les marchés.
Nombre de places limité (8).

Objectifs

- Maîtriser des techniques de vente pour faire face aux refus des clients.

Programme

- Définition de l'objection / client.
- Dissocier les objections fondées des objections non fondées.
- Techniques et tactiques de réfutation d'objections.
- Développer l'aptitude à la « négociation ».
- Exemples de réponses-types pour le « TOP 10 » des objections.

Méthodes pédagogiques

- ✓ Mises en situation, jeux de rôles, échange d'expériences ...
- ✓ Formation en groupe restreint en nombre.

Fiche Formation 5

- DATE -

Mardi 17 février 2009

Durée :

1 jour

Lieu :

Montauban

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Coût :

Prise en charge du coût de la formation par VIVEA

Un chèque de caution de 30 € est à envoyer pour confirmer l'inscription.

Autre statut : nous consulter

Intervenant :

Patrick CHAUB, spécialiste de vente directe à I.P.V.S

Responsable de stage :

Françoise TERRASSIER

Contact et inscription :

ADPSPA 05.63.66.67.68

N. COURRECH

J-François PINEL

05.63.63.80.61

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation

Réussir son stand pour vendre plus !

Des produits mis en valeur grâce à mon stand !

Attirer ou fidéliser la clientèle avec un beau stand qui valorise vos produits, ça vous tente ?

Grâce à ce stage vous aurez des techniques faciles à mettre en œuvre pour un stand réussi !

Public

Agricultrices, agriculteurs, salariés qui pratiquent la vente directe : à la ferme, sur les marchés, en magasin.

Objectifs

- Acquérir les techniques de bases pour agencer son stand.

Programme

- L'emplacement du stand
- Les outils indispensables à prévoir
- Techniques de présentation de sa production pour accrocher les clients
- Les erreurs à ne pas commettre !
- Techniques pour augmenter le panier moyen

Méthodes pédagogiques

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Exercices, travaux pratiques de groupe, échange d'expériences ...

Fiche Formation 6

- DATE -

Lundi 23 février 2009

Durée :

1 jour

Lieu :

Montauban

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Coût :

Prise en charge du coût de la formation par VIVEA

Un chèque de caution de 30 € est à envoyer pour confirmer l'inscription.

Autre statut : nous consulter

Intervenant :

Patrick CHAUB, spécialiste de vente directe à I.P.V.S

Responsable de stage :

Françoise TERRASSIER

Contact et inscription :

ADPSPA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation

Communication : améliorer la prise de parole en public

Maîtriser son trac
pour oser
s'exprimer !

Dans sa vie personnelle, professionnelle et sociale, des difficultés pour communiquer engendrent des situations parfois délicates à gérer. Mais, au fait, comment communique-t-on en groupe ? Communique-t-on tous pareil ?

Ce stage vous aidera à être plus en confiance et ainsi, à être plus à l'aise avec vos interlocuteurs pour communiquer et vous exprimer en public.

Public

Formation ouverte à toutes et à tous.

Objectifs

- Améliorer sa communication dans un groupe
- Etre plus à l'aise pour s'exprimer en public
- Acquérir des outils pour mieux communiquer

Programme

- Les mécanismes de la communication,
- Les moyens de communication
- La communication en groupe
- La prise de parole au sein d'un groupe,

Méthodes pédagogiques

- ✓ Apports théoriques par intervenant spécialisé,
- ✓ Exercices, jeux de rôles, mise en situation
- ✓ Analyse de situations vécues en groupe

Fiche Formation 7

- DATES -

Mercredi 12 novembre 2008
et
jeudi 13 novembre 2008

Durée :

2 jours

Lieu :

Salle de formation Ste-Thérèse
Av Charles de Gaulle
Montauban

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à
17h00

Coût :

Prise en charge du coût de la
formation par votre fonds
d'assurance formation
Frais d'inscription à votre
charge : 30 €

Intervenant :

Véronique MAS, psycho-
sociologue formatrice

Responsable de stage :

Françoise TROGLIA

Contact et inscription :

ADPSPA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

*Une attestation de
participation vous sera délivrée
à l'issue de la formation*

Organisation du travail et des relations au sein d'une équipe de salariés

Gagnez du temps !

Fiche Formation 8

- DATES -

Lundi 5 janvier 2009
Et mardi 6 Janvier 2009

Durée :

2 jours

Lieu :

Montauban : salle du sous-sol de la Chambre d'Agriculture

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Coût :

Prise en charge du coût de la formation par votre fonds d'assurance formation
Frais d'inscription à votre charge : 30 €

Intervenant :

Marie-Luce SABATIER,
formatrice en ressources humaines ADPSA

Responsable de stage :

Françoise TROGLIA

Contact et inscription :

ADPSA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation

*Vous employez des salariés ou projetez de le faire :
Vous souhaitez améliorer ou mettre en place une organisation efficace : cela passe par une bonne gestion du temps et des relations humaines de qualité*

Ces journées vous aideront à améliorer vos pratiques dans l'objectif de construire et de maintenir des relations de travail sereines et motivantes.

Public

Employeurs de salariés permanents ou saisonniers, ou futurs employeurs

Objectifs

- Identifier les facteurs influençant sa propre organisation
- Acquérir de nouvelles méthodes de gestion du temps
- Permettre une qualité relationnelle pour motiver et fidéliser ses salariés

Programme

- Les bases de la communication entre employeur et salarié : le management,
- Comment expliquer une tâche, donner une consigne, apprécier le travail réalisé,
- Auto-diagnostic de sa propre gestion du temps
- Planification de son travail et délégation des tâches : méthodes pour l'organisation efficace du travail dans une équipe de salariés

Méthodes pédagogiques

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Exercices, travaux de groupe,
- ✓ Analyse de pratiques personnelles

Embaucher un salarié : Formalités et droit du travail

Vous envisagez d'embaucher un salarié et vous souhaitez mettre à jour vos connaissances sur la réglementation et les formalités à réaliser !

Grâce à ces deux journées vous aurez la réponse à vos questions.

Public

Agriculteurs, employeurs de salariés permanents ou saisonniers.

Objectifs

- Connaître les points essentiels de la réglementation s'appliquant au travail salarié.
- Clarifier les formalités à accomplir lors de l'embauche

Programme

- Présentation des différents contrats de travail
- La convention collective applicable
- La durée du travail, le calcul des heures supplémentaires, la rémunération
- L'actualité de la législation du travail,
- Santé et sécurité au travail : Les obligations de l'employeur en matière de prévention et de sécurité, l'évaluation des risques et le document unique,
- Formalités au moment de l'embauche,
- Le TESA,
- Les cotisations sociales des employeurs.

Méthodes pédagogiques

- ✓ Apports théoriques et réponses à vos questions par des intervenants spécialisés.

Je suis en règle,
je suis serein !

Fiche Formation 9

- DATES -

Mercredi 07 janvier 2009
et
Jeudi 08 janvier 2009

Durée :

2 jours

Lieu :

Montauban : salle du sous-sol de
la Chambre d'Agriculture

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à
17h00

Coût :

Prise en charge du coût de la
formation par votre fonds
d'assurance formation
Frais d'inscription à votre
charge : 30 €

Intervenants :

C. DARRIGAN, contrôleur du
travail, ITEPSA
C. MARTI, conseiller en
prévention, MSA
G. PEYRONNENC, Spécialiste
cotisations employeurs, MSA

Responsable de stage :

Françoise TROGLIA

Contact et inscription :

ADPSA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

*Une attestation de
participation vous sera délivrée
à l'issue de la formation*

L'embauche de salariés en arboriculture : Actualisation de la réglementation et des formalités

NOUVEAU

Fiche Formation 10

- DATE -

Vendredi 14 novembre 2008

*La réglementation évolue, les formalités aussi, certaines se simplifient, d'autres nécessitent une mise à jour !
Profitez de cette journée d'actualisation !*

Public

Arboriculteurs employeurs de salariés saisonniers,

Objectif

- Actualiser ses connaissances et les formalités à accomplir lors de l'embauche de salariés en arboriculture

Programme

- Les nouvelles dispositions applicables en matière de droit du travail : la durée du travail, les heures supplémentaires
- Le document unique de prévention des risques : utilisation, mise à jour
- Les formalités d'embauche : le TESA
- Le logement du personnel saisonnier : les aides et formalités

Méthodes pédagogiques

- ✓ Apports connaissances,
- ✓ Questions / réponses

Durée :

1 jour

Lieu :

Montauban : salle du bureau de la
Chambre d'Agriculture

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à
17h00

Coût :

Prise en charge du coût de la
formation par votre fonds
d'assurance formation

Intervenants :

C. DARRIGAN, contrôleur du
travail, ITEPSA
J.P. QUESADA, Spécialiste
cotisations employeurs, MSA
B. PIQUET, coordonnateur
emploi-formation, ADEFA 82

Responsable de stage :

Françoise TERRASSIER

Contact et inscription :

ADPSA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

*Une attestation de
participation vous sera délivrée
à l'issue de la formation*

Evaluer et prévenir les risques professionnels

Comment s'y prendre pour réaliser le document unique d'évaluation des risques professionnels et enclencher un plan de prévention de ces risques.

Public

Tout employeur de main d'œuvre, même occasionnelle, est soumis à l'obligation de réaliser une évaluation et un plan de prévention des risques professionnels sur son entreprise.

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la réglementation et s'approprier une méthode d'évaluation des risques professionnels,
- Amorcer la réalisation du document unique et identifier les structures, outils et personnes susceptibles d'accompagner dans cette action,
- Programmer des actions de prévention des risques adaptées, cohérentes et réalistes.

Programme

- Présentation de la législation (application et contrôle),
- Le document unique : quel contenu et quelle forme ?
- Méthode et outils pour l'élaboration du document unique : Repérage des unités de travail,
- Outils de suivi, comparaison de documents uniques,
- Qu'est-ce qu'un risque, comment l'identifier et le mesurer ?
- Prévoir les mesures de prévention des risques appropriées et les planifier dans le temps.

Méthodes pédagogiques

- ✓ Travaux de groupes sur la préparation du document unique,
- ✓ Exposés sur la réglementation,
- ✓ Travaux individuels entre les deux journées,
- ✓ Echanges sur les approches et les difficultés des participants,
- ✓ Observations sur le terrain.

En salle et sur le terrain

Fiche Formation 11

- DATES -

mars 2009

Durée :

2 jours.

Lieu :

Salle du sous-sol de la Chambre d'Agriculture à Montauban.

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Coût :

Prise en charge du coût de la formation par votre fonds d'assurance formation
Frais d'inscription à votre charge : 30 €

Intervenants :

M-L. SABATIER, formatrice en ressources humaines à l'ADPSA
C. DARRIGAN, contrôleur du travail à l'ITEPSA
M. VIAUD, conseillère prévention du Service Prévention des risques professionnels de la MSA

Responsable de stage :

Marie-Luce SABATIER

Contact et inscription :

ADPSA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation

S'initier à la comptabilité

Je m'y retrouve
dans mes chiffres !

Fiche Formation 12

Bilan, compte de résultat, journal comptable... Toutes ces notions vous paraissent floues.

Ce stage vous permettra d'y voir plus clair pour enfin comprendre et maîtriser votre comptabilité.

Public

Agriculteurs ou salariés d'exploitation agricole débutant en comptabilité.

Objectif

- Comprendre et réaliser en partie la comptabilité de votre exploitation.

Programme

- Le bilan d'ouverture,
- Les livres comptables,
- Les charges, les produits, le compte de résultat,
- L'actif, le passif, le bilan de clôture,
- Les stocks et variations de stocks,
- Les amortissements,
- La TVA,
- Les emprunts,
- Mise en place du grand livre,
- Enregistrement dans un journal comptable,
- Réalisation d'un bilan et d'un compte de résultat,

Méthodes pédagogiques

- ✓ Apports théoriques et réponses à vos questions par un intervenant spécialisé,
- ✓ Exercices individuels,
- ✓ Une partie du travail se déroule en autonomie sur un poste informatique à partir d'outils d'auto formation.

- DATES -

Lundi 12 janvier 2009,
mardi 13 janvier 2009,
mercredi 14 janvier 2009,
jeudi 15 janvier 2009,
jeudi 29 janvier 2009,
et
vendredi 30 janvier 2009

Durée :

6 jours

Lieu :

Montauban

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Coût :

Prise en charge par votre fonds d'assurance formation
Frais d'inscription à votre charge : 90 €

Intervenant :

Mathieu VIGNALS, formateur en comptabilité ADPSA

Responsable de stage :

Mathieu VIGNALS

Contact et inscription :

ADPSA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation

Des indicateurs économiques pour gérer son exploitation

Des ratios pour
décider

Analyser et utiliser sa comptabilité est précieux pour prendre les bonnes décisions.

Ce stage vous permettra de maîtriser des indicateurs de votre exploitation.

Public

Agriculteurs ou salariés d'exploitation agricole.

Pré-requis à l'entrée en formation

Bases en comptabilité (voir Fiche n°12).

Objectif

- Comprendre et calculer les principaux indicateurs économiques de son exploitation.

Programme

- Rappels de notions comptables,
- Marge brute, marge nette
- Les indicateurs du compte de résultat,
- Rentabilité de l'exploitation,
- Quelques indicateurs du bilan,
- Analyser la situation financière de son exploitation,
- Exercices de synthèse,
- Analyses de documents comptables.

Méthodes pédagogiques

- ✓ Apports théoriques et réponses à vos questions par un intervenant spécialisé,
- ✓ Exercices, travaux de groupe, échange de pratiques,
- ✓ Une partie du travail se déroule en autonomie sur un poste informatique à partir d'outils d'auto formation.

Fiche Formation 13

- DATES -

Lundi 09 mars 2009

Mardi 10 mars 2009

Mercredi 11 mars 2009

Jeudi 12 mars 2009

Durée :

4 jours

Lieu :

Montauban

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Coût :

Prise en charge par votre fonds d'assurance formation

Frais d'inscription à votre charge : 60 €

Intervenant :

Mathieu VIGNALS, formateur en comptabilité et gestion ADPSA

Responsable de stage :

Mathieu VIGNALS

Contact et inscription :

ADPSA 05.63.66.67.68

N. COURRECH

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation

Tenir sa comptabilité sur micro-ordinateur

Professionnalisez-vous en enregistrant votre comptabilité

Public

Agriculteurs, salariés d'exploitation agricole souhaitant réaliser la comptabilité sur informatique.

Pré-requis à l'entrée en formation

Bases en comptabilité (voir fiche n°12) et en informatique (voir fiche n°1).

Objectif

- Réaliser la comptabilité de votre exploitation sur informatique.

Programme

- Utilisation d'un logiciel de comptabilité,
- Paramétrage du logiciel,
- Enregistrement de factures,
- Visualisation du grand livre, bilan et compte de résultat,
- Impressions de documents comptables,
- Exercices de synthèse.

Méthodes pédagogiques

- ✓ Démonstrations et mises en situation : **1 personne par poste**,
- ✓ Appui et suivi individualisé,
- ✓ Apports théoriques et réponses à vos questions par un intervenant spécialisé,
- ✓ Exercices, travaux de groupe.

Gagnez du temps et
de l'argent !

Fiche Formation 14

- DATES -

Jeudi 30 avril 2009
Mercredi 05 mai 2009

Durée :

2 jours

Lieu :

Montauban

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Coût :

Prise en charge du coût de la formation par votre fonds d'assurance formation
Frais d'inscription à votre charge : 30 €

Intervenant :

Mathieu VIGNALS, formateur en comptabilité et informatique ADPSA

Responsable de stage :

Mathieu VIGNALS

Contact et inscription :

ADPSA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation

Organiser son bureau, classer ses papiers : la recette pour gagner du temps

La paperasse sur une exploitation agricole, ça prend du temps. C'est important d'être organisé dans son emploi du temps et dans le classement de ses papiers.

Passer deux jours pour gagner du temps, c'est un bon investissement !

Public

Agriculteurs, agricultrices, salariés d'exploitation agricole.

Objectifs

- Définir et planifier le travail administratif sur une exploitation
- Acquérir une méthode de classement pour accéder rapidement aux informations

Programme

- Etablir la liste des tâches et évaluer le temps passé
- Gestion de son temps et planification des tâches administratives
- Comment être réactif en période de pointe
- Organiser un bureau fonctionnel : installation physique, classement, archivage

Méthodes pédagogiques

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Analyse de pratiques en groupe
- ✓ Visite d'un bureau et analyse

NOUVELLE
FORMATION

Fiche Formation 15

- DATES -

Lundi 15 décembre
et
mercredi 17 décembre 2008

Durée :

2 jours

Lieu :

Montauban

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à
17h00

Coût :

Prise en charge par votre fonds
d'assurance formation
Frais d'inscription à votre
charge : 30 €

Intervenants :

Chantal TRESSERA,
consultante en organisation du
travail et relations humaines

Responsable de stage :

Françoise TROGLIA

Contact et inscription :

ADPSA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

*Une attestation de
participation vous sera délivrée
à l'issue de la formation*

La transmission de mon exploitation et ma retraite : je m'y prépare

Organiser l'avenir
avec sérénité

Fiche Formation 16

- DATES -

- 13 et 14 novembre 2008
- 24 et 25 novembre 2008
- 11 et 12 décembre 2008
- 18 et 19 décembre 2008
- 15 et 16 janvier 2009
- 29 et 30 janvier 2009
- 5 et 6 février 2009
- 23 et 24 février 2009

Le passage à la retraite professionnelle est une étape importante : décisions à prendre quant à l'avenir de son entreprise, patrimoine à transmettre, changement de rythme de vie ... Les choix sont parfois délicats à faire et la réglementation complexe.

Cette formation vous aidera à y voir plus clair et à réussir au mieux cette transition.

Public

Agriculteurs et agricultrices né(e)s en 1951, 1952 et 1953.

Objectifs

- Connaître les principales règles juridiques qui régissent la transmission de l'entreprise agricole et du patrimoine,
- Repérer les mesures qui peuvent faciliter la transmission de l'exploitation et sa reprise
- Repérer les droits sociaux du futur retraité
- Connaître ses droits en matière de retraite agricole et retraite anticipée,

Programme

- Le calendrier pour cesser son activité,
- Les formalités à accomplir,
- La transmission du patrimoine : que peut-on faire de son vivant pour faciliter la transmission ?
- Les mesures fiscales incitatives,
- La gestion du foncier : vente, bail rural, donation,
- Le devenir de l'exploitation agricole : les moyens et les aides existants
- La retraite : démarches administratives, calcul et montant
- La retraite anticipée : conditions et modalités,
- Les droits sociaux du retraité. Les prestations extra légales ; Les actions en faveur des retraités agricoles.

Méthodes pédagogiques

- ✓ Apports théoriques et réponses à vos questions par des intervenants spécialisés,
- ✓ Analyse d'exemples, échange d'expériences.

Durée :

2 jours

Lieu :

a. Monclar, b. Verdun, c. Molières, d. Lauzerte, e. Lavit, f. Caussade, g. Moissac, h. Montauban

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Coût :

Prise en charge du coût de la formation par votre fonds d'assurance formation

Intervenants :

F. TROGLIA et F. TERRASSIER, formatrices droit rural ADPSA, B. NOILHAN, chef du service foncier Sogap
M. BONNET ou L. DAUCH, techniciennes ADASEA, J. BERTRAND technicien retraite MSA, F. AGUILAR, D. GAUTHIER, D. LABIT, M. DOMINGUEZ, B. BIGOU, J. CULETTO, MC. GUIMBAL, L. MAMMANI, assistantes sociales MSA

Responsable de stage :

Françoise TERRASSIER

Contact et inscription :

ADPSA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation

La retraite : un nouveau départ !

A vos marques ! Prêts !
C'est la retraite !

Fiche Formation 17

- DATES -

1^{er} et 2 décembre 2008 (1)
ou
22 et 23 janvier 2009(2)

Durée :
2 jours

Lieu : Montauban(1), Moissac(2)

Horaires :
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Coût :
Prise en charge du coût de la formation par votre fonds d'assurance formation

Intervenants :
Véronique MAS, formatrice psychosociologue,
M.C. GUIMBAL, MC. MINET,
F. AGUILAR, D. GAUTHIER,
assistantes sociales MSA

Responsable de stage :
Françoise TERRASSIER

Contact et inscription :
ADPSA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation

Passer de la vie professionnelle active à la retraite est une étape charnière : changement de rythme de vie, santé, projet personnel ...

Autant d'éléments personnels que nous vous proposons de traiter en groupe pour une nouvelle dynamique !

Public

Agriculteurs et agricultrices proches de l'âge de la retraite et désirant s'y préparer en groupe.

Pré-requis à l'entrée en formation

Avoir participé à la formation « Transmission de mon exploitation et ma retraite : je m'y prépare » (voir fiche n°16).

Objectifs

- Identifier les changements personnels, physiques et humains liés à la cessation d'activité.
- Elaborer sa méthode de prévention pour bien vivre sa retraite

Programme

- La place du retraité dans la société, définir sa place
- Les changements professionnels, personnels et sociaux liés à la cessation d'activité : les étapes du changement et les moyens de bien les vivre
- Les pôles de la santé : physique, mental et affectif
- Les principaux risques pour la santé et leur prévention.
- Stratégie personnelle pour protéger et prolonger sa santé

Méthodes pédagogiques

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Activités en sous-groupes
- ✓ Exercices pratiques, travail individuel
- ✓ Echanges entre participants

Eleveurs laitiers : Agir pour son revenu (2^{ème} niveau)

Des échanges entre
éleveurs

Fiche Formation 18

- DATES -

1^{er} trimestre 2009

Durée :

2 jours

Lieu :

Montauban (Albasud)
Salle du CER FRANCE 82

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Coût :

Prise en charge du coût de la formation par VIVEA + le FEADER (Europe)
Un chèque de caution de 30 € est à envoyer pour confirmer l'inscription.
Autre statut : nous consulter

Intervenants :

Anne TROYES BLANCHER, responsable secteur CER FRANCE 82 et conseillère d'entreprise
Patrick CAPMAS, conseiller d'entreprise CER FRANCE 82
Christophe SAYSET, technicien lait EDE-Chambre d'agriculture 82
Technicien Coopérative Tempé lait Social (à préciser)

Responsable de stage :

Françoise TERRASSIER

Contact et inscription :

ADPSA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation



Dans un contexte d'une filière lait en pleine mutation, il existe des possibilités d'adaptation grâce à une approche économique de votre activité.

Calculer votre prix de revient du litre de lait vous aide à vous situer et à agir pour améliorer votre revenu.

Après avoir agi, il est important d'évaluer, comparer ajuster ou confirmer vos choix. C'est le moment !

Public

Eleveurs laitiers de Tarn et Garonne

Pré-requis à l'entrée en formation

Utilisation de la méthode du calcul du prix de revient

Avoir participé à la formation « Eleveurs laitiers : agir pour son revenu 1^{er} niveau »

Objectifs

- Se situer dans un contexte global d'une filière en pleine mutation
- Analyser son prix de revient du lait pour décider des actions à mettre en place sur son exploitation

Programme

- Actualisation des connaissances sur le marché des produits laitiers
- Les évolutions de la PAC,
- Les données régionales et nationales de la production laitière : livraison, cessation, prix du lait,
- Présentation des résultats économiques des élevages laitiers, après audit,
- Analyse des prix de revient du litre de lait et les choix opérés,
- Se situer techniquement au sein du groupe coopératif et incidences sur le prix du lait,
- Les pistes d'amélioration ou d'adaptation pour consolider les résultats,
- Analyse de cas à partir de simulations.

Méthodes pédagogiques

- ✓ Apports théoriques,
- ✓ Activités d'analyse en sous-groupes,
- ✓ Echanges entre stagiaires,
- ✓ Exercices pratiques.

Gestion financière : quels choix pour son exploitation ?

Vous vous interrogez sur les décisions à prendre en matière d'investissements : capitaux professionnels, privés ?

Comment se situent les marchés financiers ?

Quelle stratégie pour vos investissements : emprunt ? autofinancement ?

Quelles conséquences fiscales et sociales auront vos choix financiers ?

Pour y voir plus clair et décider en connaissance de cause, participez à cette formation pour un retour sur investissement... rentable !

Public

Agriculteurs et agricultrices.

Objectif

- Identifier et analyser les données financières de gestion d'entreprise pour des choix financiers judicieux.

Programme

- Les marchés financiers : monétaires, obligataires, les taux applicables,
- La capitalisation et tables financières,
- Les conséquences fiscales et sur les cotisations sociales des choix financiers,
- Financement de l'entreprise : emprunt avantages / limites,
- Analyser les impacts financiers, fiscaux et sociaux d'une opération d'endettement / placement,
- Les conséquences sur la retraite,
- La retraite complémentaire facultative,
- Le coût réel du crédit ; les Assurances Décès Invalidité,
- Auto financement : jusqu'où ?

Méthodes pédagogiques

- ✓ Apports théoriques,
- ✓ Exercices pratiques, travail individuel,
- ✓ Utilisation des supports de références : « Le guide des finances de l'entrepreneur », Agri Finances (documents remis aux participants)

Fiche Formation 19

- DATES -

1^{er} trimestre 2009

Durée :

2 jours

Lieu:

Montauban zone Albasud
Salle CER FRANCE 82

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Coût :

Prise en charge du coût de la formation par votre fonds d'assurance formation
Frais d'inscription à votre charge : 60 €

Intervenant :

Séverine ROQUES, conseillère d'entreprise CER FRANCE 82, expertise en gestion financière et patrimoniale

Responsable de stage :

Françoise TERRASSIER

Contact et inscription :

ADPSPA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation

Créer et Gérer ses excédents de trésorerie !

Optimiser ses excédents financiers, c'est possible ! Encore faut-il s'y retrouver dans toutes les solutions !

C'est ce que nous vous proposons dans ce stage de 2 jours qui vous permettra de choisir avec pertinence des solutions à court et moyen terme !

Public

Agriculteurs et agricultrices.

Objectif

- Analyser les différentes solutions de gestion de sa trésorerie et de ses excédents : les placements à court et moyen terme, le crédit, les investissements immobiliers et leurs incidences fiscales.

Programme

- Généralités sur les placements,
- Le crédit : effet levier,
- Les principaux placements de trésorerie à court terme,
- Les placements à moyen et long terme : la bourse et l'assurance vie...,
- Investissement immobilier : rendement ; mesures fiscales,
- Bilan patrimonial.

Méthodes pédagogiques

- ✓ Apports théoriques,
- ✓ Exercices pratiques, travail individuel.
- ✓ Utilisation des supports de références : « Le guide des finances de l'entrepreneur », Agri Finances (documents remis aux participants)

Fiche Formation 20

- DATES -

mars 2009

Durée :

2 jours

Lieu:

Montauban
Salle CER FRANCE 82 Albasud

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Coût :

Prise en charge du coût de la formation par votre fonds d'assurance formation
Frais d'inscription à votre charge : 60 €

Intervenant :

Séverine ROQUES,
Conseillère d'entreprise CER FRANCE 82, expertise en gestion financière et patrimoniale

Responsable de stage :

Françoise TERRASSIER

Contact et inscription :

ADPSA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation

Le Photovoltaïque à la ferme : comment ça marche ? Combien ça rapporte ?

Le photovoltaïque : Quèsaco ?

De multiples questions surgissent sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur son bâtiment : comment ça marche, quelles installations choisir, à quel prix se vend l'électricité produite, quelle rentabilité pour cet investissement, quelles sont les conséquences fiscales ?

C'est important de bien connaître l'intérêt technique et économique avant de se lancer ! Grâce à ce stage pratique et concret vous pourrez décider en connaissance de cause !

Public

Agriculteurs et agricultrices ayant un projet de diversification ou de construction d'un bâtiment ou qui souhaitent en savoir plus sur le thème

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement des panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité.
- Raisonner, à travers des études de cas, la rentabilité économique du projet et les conséquences fiscales, sociales et juridiques.

Programme

- Le photovoltaïque : comment ça marche ?
- Le matériel : les différentes installations proposées sur le marché.
- Critères de choix selon ses objectifs,
- Visites d'installations de panneaux,
- Le photovoltaïque : combien ça rapporte ?
- Approche économique du projet : investissement, aides, rentabilité ?
- Les conséquences juridiques, fiscales et sociales de ce projet de diversification à la ferme : Etudes de cas.

Méthodes pédagogiques

- ✓ Exposé, Questions / Réponses
- ✓ Etudes de cas,
- ✓ Visites,
- ✓ Echanges entre participants.

NOUVEAU

Fiche Formation 21

- DATE -

Avril 2009
Autres dates à fixer selon demandes

Durée :

2 jours

Lieu :

Montauban Albasud CER
FRANCE Tarn et Garonne

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Coût :

Prise en charge du coût de la formation par VIVEA + le FEADER (Europe)
Un chèque de caution de 30 € est à envoyer pour confirmer l'inscription.

Autre statut : nous consulter

Intervenant :

Guilhem Rey, Conseillers d'entreprise CER FRANCE 82, expertise en environnement

Responsable de stage :

Françoise TERRASSIER

Contact et inscription :

ADPSA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation



FEADER

Raisonner la protection des cultures :**Melons (1)****Fruits à noyau (2)****Fruits à pépins (3)****Raisins de table (4)**

Afin de répondre aux exigences du marché, vous êtes engagé dans une démarche qualité de votre production de fruits.

Pour rester performant, une formation de perfectionnement en protection raisonnée des cultures, vous est proposée.

Public

Agriculteurs, agricultrices producteurs de fruits.

Objectifs

- Maîtriser les pratiques culturales respectueuses du produit et de l'environnement : choix et utilisation des produits, élaboration du calendrier de traitement.
- Valider ses cahiers d'enregistrements culturaux
- En melon et raisin de table, repérer de nouvelles variétés

Programme

- Utilisation d'un cahier cultural d'enregistrement des interventions sur les vergers,
- Présentation des documents relatifs aux produits phytosanitaires (matière active, dose, délai, etc.),
- Bilan de campagne : Etude des maladies rencontrées dans les vergers : causes, diagnostic, traitements,
- Les préconisations variétales et sanitaires, façons culturales (production melon et raisin de table),
- Calendrier et préconisations pour la campagne future (produits homologués).

Méthodes pédagogiques

- ✓ Apports théoriques et réponses à vos questions par des intervenants spécialisés,
- ✓ Etudes de cas, travaux de groupe, échanges de pratiques à partir des cahiers d'enregistrements...

Pour des fruits beaux,
bons et sains !

Fiche Formation 22**- DATES -**

21 octobre 2008 (1)
07 novembre 2008 (2)
21 novembre 2008 (3)
24 novembre 2008 (4)

Durée :

1 jour

Lieu :

Montauban - salle du sous-sol
Chambre Agriculture 82

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Coût :

Prise en charge du coût de la formation par VIVEA + le FEADER (Europe)
Un chèque de caution de 30 € est à envoyer pour confirmer l'inscription.

Autre statut : nous consulter

Intervenants :

Jean Louis SAGNES
Sylvie BOCHU
Sophie CHAMBONNIERE
Experts arboriculture et melon
Chambre d'agriculture 82
Jocelyne FRAISSINET et
Fabienne CONSTANT,
techniciennes ADALIA

Responsable de stage :

Françoise TERRASSIER

Contact et inscription :

Jocelyne FRAISSINET
ADALIA Montauban
ADPSPA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation

Soigner ses vaches avec l'homéopathie : ça marche !

La conduite d'un élevage laitier exige du professionnalisme dont dépendent les résultats technico-économiques.

Vêlage, soins des veaux, élevage des génisses, traitement des mammites sont des points critiques dans un élevage.

Des solutions existent pour améliorer ses performances : l'homéopathie.

Public

Éleveurs laitiers, salariés d'exploitations laitières.

Objectifs

- Utiliser l'homéopathie en traitement de fond dans la conduite de son élevage : mise-bas, soins des veaux, élevage des génisses, mammites
- Apprendre à choisir et doser les médicaments d'homéopathie pour le soin des vaches laitières.
- Se constituer une pharmacie adaptée

Programme

- Tour de table pour identifier les difficultés rencontrées sur les thèmes : le problème des cellules dans le lait, la fécondité des vaches et des génisses en particulier,
- Les causes des problèmes rencontrés, les préconisations et lien avec l'utilisation de l'homéopathie,
- Présentation de l'élevage support de la formation et des résultats «Optilait», lien entre santé animale et alimentation,
- L'alimentation des vaches et incidence sur leur santé,
- Le choix des médicaments homéopathiques et leur dosage
- Constitution d'une pharmacie adaptée à son troupeau : validation des médicaments utilisés
- A partir de visites d'élevages et de l'observation des troupeaux : mise en pratique du diagnostic et utilisation de l'homéopathie,

Pour les trois jours, le repas à la charge de chacun se fera sous forme de pique nique.

Méthodes pédagogiques

- ✓ Apports théoriques et réponses aux questions individuelles des stagiaires en salle,
- ✓ Applications pratiques dans les élevages,
- ✓ Échanges d'expériences.

Des vaches en bonne santé sans jeter le lait !

Fiche Formation 23

- DATES -

jeudi 16 octobre 2008
jeudi 20 novembre 2008
mardi 20 janvier 2009

Durée :

3 jours

Lieu :

Caussade et exploitations agricoles

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Coût :

Prise en charge du coût de la formation par VIVEA + le FEADER (Europe)
Un chèque de caution de 30 € est à envoyer pour confirmer l'inscription.

Autre statut : nous consulter

Intervenants :

Hervé GRATIEN, vétérinaire homéopathe
Yves BARREAU, technicien troupeau Contrôle laitier 82

Responsable de stage :

Françoise TERRASSIER

Contact et inscription :

ADPSPA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation



Formation BP REA Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole

Cette formation diplômante s'adresse principalement aux personnes ayant un projet d'installation en agriculture. La possibilité d'un rythme à temps partiel et l'utilisation d'outils d'auto-formation permettent de concilier formation et travail sur une exploitation agricole.

Public

Toute personne qui souhaite devenir agriculteur et obtenir la capacité professionnelle de niveau IV, pour s'installer agriculteur avec la DJA.

Toute personne souhaitant devenir salariée qualifiée d'une exploitation.

Pré-requis à l'entrée en formation

Avoir 18 ans au jour de l'entrée en formation.

Justifier de la possession d'un CAP ou diplôme de même niveau **ou** avoir suivi le cycle complet d'un BEP **ou** avoir suivi une scolarité complète de classe de second cycle **ou** justifier d'1 année d'activité professionnelle dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme **ou** 3 années dans un autre secteur .

Objectif

- Maîtriser les compétences techniques, humaines et économiques nécessaires au métier de responsable d'exploitation agricole.

Programme

La formation se déroule en 8 unités capitalisables générales communes à tous, 2 unités techniques et 2 options (UCARE) choisies par le stagiaire en lien avec son projet :

Unités générales :

- Expression-communication, mathématiques, informatique,
- Sciences, impact de l'agriculture sur l'environnement, politique agricole
- Gestion du travail sur une exploitation
- Environnement juridique et fiscal, suivi administratif, comptabilité et gestion d'une exploitation
- Analyse d'un projet sur un territoire
- Diagnostic d'une exploitation agricole
- Accompagnement à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet,
- Commercialisation des produits de l'exploitation

Unités techniques de production (le stagiaire en choisit 2) :

- Grandes cultures, maraîchage, arboriculture, élevage bovin ou ovin ou caprin lait, élevage bovin ou ovin viande,

Options ou UCARE (le stagiaire en choisit 2) :

- Vente directe, diversification en tourisme rural, logiciels professionnels, enregistrer sa comptabilité sur ordinateur

Méthodes pédagogiques

Les méthodes utilisées font appel à une alternance entre des cours en face à face, des séquences d'auto-formation, des visites d'exploitations, des intervenants experts et un accompagnement individuel. Certaines séquences de la formation peuvent se dérouler à distance.

Validation

Evaluations certificatives pour obtention du diplôme BP REA.

Nouvelle formule

Fiche Formation 24

- DATES -

Du 13 octobre 2008
au 30 juin 2009

Possibilité d'autres dates
d'entrée (nous consulter)

Durée :

1200 heures en moyenne
à temps partiel sur 2 ans ou à
temps complet sur 1 an

Lieu :

Montauban et autres organismes de
Midi Pyrénées pour certaines
UCARE

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Coût :

Pris en charge par le Conseil
Régional et l'Europe (FSE)

Rémunération :

En fonction de votre statut à
l'entrée en formation

Intervenants :

Equipe pédagogique ADPSA (voir
page 8)
Pour les unités techniques et les
Ucare choisies hors Adpsa,
formateurs des centres
organisateur

Responsable de stage :

Françoise TROGLIA

Contact et inscription :

ADPSA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

*Une attestation de participation
vous sera délivrée sur demande à
l'issue de la formation*

Construire son "stage de 6 mois"

Formule actuelle jusqu'au 31 décembre 2008

Le métier d'agriculteur et de chef d'entreprise devient de plus en plus complexe.

Réalisé avant l'installation, Ce stage permet d'acquérir une expérience et de se professionnaliser grâce aux échanges avec son maître de stage. Ce stage peut être réalisé en France ou à l'étranger. L'Adpspa vous propose un accompagnement en plusieurs séquences pour optimiser ce parcours.

Public

Futur installé, engagé dans l'acquisition de la capacité professionnelle.

Pré-requis à l'entrée en formation

Etre titulaire d'un diplôme conférant la capacité professionnelle ou être inscrit dans une formation conférant la capacité professionnelle.

Etre né après le 01/01/1971.

Avoir un projet d'installation en agriculture.

Objectif

- Construire et valider avec le formateur du centre d'accueil et de conseil un parcours de stage en accord avec le projet d'installation et les finalités du stage 6 mois :
 - * Découvrir un autre contexte professionnel, social et culturel en sortant de votre environnement familial,
 - * Collaborer progressivement à la conduite de l'exploitation de stage,
 - * Réaliser l'approche globale de l'exploitation agricole,
 - * Développer vos capacités personnelles et relationnelles,
 - * Renforcer la dimension professionnelle de vos savoir-faire.

Programme

- Dès le premier entretien : repérage des attentes, contraintes et opportunités de stage ; élaboration du ou des parcours «stage 6 mois» possibles : le contrat d'objectifs,
- Présentation de la procédure et du dispositif,
- Montage du dossier en vue de l'agrément du parcours par la commission et dossier rémunération,
- Suivi, accompagnement et réajustement pendant la réalisation du stage.

Méthodes pédagogiques

- ✓ Entretien de positionnement avec les responsables de stage,
- ✓ Mise en situation dans une exploitation agricole,
- ✓ Visites du stagiaire,
- ✓ Travail personnel de rédaction d'un compte-rendu de stage à partir d'un document proposé.

Fiche Formation 25

- DATES -

Sont définies
individuellement
Sur Rendez-vous

Durée :

3 à 6 entretiens ou visites de 2 à 3 heures

Lieu :

Bureaux de l'Adpspa
et lieux de stages

Horaires :

Selon rendez-vous fixés

Coût :

Pris en charge par l'Etat et l'Europe

Rémunération :

Bourse de l'Etat
+ indemnité versée par le maître exploitant lors du stage

Responsables de stage :

Mathieu SIGNALS, formateur
ADPSA (voir page 8)

Contact et inscription :

ADPSA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

Une attestation de participation vous sera délivrée après validation par la commission « stage 6 mois »

Le Stage Préparatoire à l'Installation (SPI)

Fiche Formation 26

Pour réussir son installation en agriculture, il est plus que jamais nécessaire de prendre le temps de la réflexion : choisir son statut juridique, connaître son environnement professionnel, savoir quelles démarches effectuer et à quel moment ...

Autant de points qui seront clarifiés pendant cette formation pour mettre toutes les chances de votre côté !

Public

Jeunes agriculteurs avant leur installation.

Ce stage, obligatoire dans le cadre d'une installation aidée, est ouvert à tous.

Pré-requis à l'entrée en formation

Dans le cadre d'une installation aidée, les stagiaires doivent être titulaires d'un diplôme conférant la capacité professionnelle (BPREA, BTA, Bac Pro agricole,...)

Aucun pré-requis n'est demandé pour les autres stagiaires.

Objectifs

- Affiner le projet d'installation de chacun,
- Connaître les organisations professionnelles agricoles du département et leurs missions dans le cadre de l'installation,
- Identifier les démarches à effectuer pour l'installation,
- Repérer les différents statuts juridiques, fiscaux et sociaux pour une exploitation agricole,
- Evaluer pour chaque stagiaire l'avancement du projet et les besoins éventuels d'accompagnement et de formation à l'issue du SPI.

Programme

- Positionnement de chaque stagiaire par rapport à son projet et ses besoins de formation,
- Aspects juridiques et fiscaux d'une installation en agriculture : le fermage, le statut de l'entreprise (individuel / société), la transmission du patrimoine, la fiscalité agricole,
- A partir du projet de chacun, réponses aux questions concernant la comptabilité, la gestion, l'environnement économique du projet, l'organisation du travail sur l'exploitation, la gestion de main d'œuvre,
- L'installation en agriculture : rappel de la réglementation, financement, accès au foncier,
- La couverture sociale - Le risque accident - Les assurances professionnelles - La prévention des risques professionnels,
- Evaluation finale sous forme d'entretien individuel avec un professionnel et un formateur.

Méthodes pédagogiques

- ✓ Apports théoriques des spécialistes installation des structures agricoles.
- ✓ Visites d'organismes et d'une exploitation agricole.
- ✓ Echanges entre stagiaires autour des différents projets d'installation.

- DATES -

(en attente du nouveau parcours à l'installation) :

Prochain stage :

Mars 2009

Durée :

- 8 jours pour les personnes du dispositif d'une installation aidée

- 1 à 8 jours à la carte pour les autres

Lieu :

Montauban

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Coût :

Pris en charge par l'Etat et le FSE si vous êtes dans le cadre d'une installation aidée. Sinon, nous contacter pour un devis. Frais d'inscription à votre charge : 30 €

Intervenants :

Experts installation des organismes suivants : CER, ADASEA, GROUPAMA, MSA, Crédit Agricole, SAFER, Banque Populaire, FD CUMA, JA, ADAG, AFOCG, ADPSA, Point Info Installation

Responsable de stage :

Françoise TROGLIA

Contact et inscription :

ADPSA 05.63.66.67.68

N. COURRECH

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation

Accompagnement de projet : Suivi collectif jeunes agriculteurs

Un diagnostic pour
conforter ses choix

Le suivi collectif, c'est faire un diagnostic de son installation, maîtriser des outils de gestion et se tenir au courant de l'actualité.

Un moyen de se professionnaliser, accessible à tous

C'est aussi une opportunité pour échanger entre jeunes agriculteurs sur son métier.

Public

Jeunes agriculteurs installés depuis moins de 4 ans.

Objectifs

- Etablir un diagnostic et repérer des pistes d'amélioration après ses premières années d'installation, d'un point de vue personnel, économique et technique,
- Vérifier ses engagements de JA d'un point de vue administratif,
- Calculer et analyser les indicateurs économiques clés de son exploitation
- Repérer les informations professionnelles clés de l'actualité

Programme

- Rappel des engagements dans le cadre de l'installation avec D.J.A, et situation individuelle de chacun
- Calcul du revenu disponible : méthode et application,
- Travail sur les indicateurs comptables clés de son exploitation : lire et comprendre un dossier de gestion
- L'évaluation et la prévention des risques sur les exploitations : Réglementation applicable, méthode d'évaluation et perspectives,

+ Une demi-journée :

- Visite individuelle pour élaborer un diagnostic et un plan d'action,
- Restitution des visites (selon la méthode de l'approche globale de l'exploitation),
- Sujets d'actualité : la conditionnalité des aides, la gestion du foncier, les énergies renouvelables,....

Méthodes pédagogiques

- ✓ Echanges entre JA,
- ✓ Intervenants spécialisés, exercices d'application, visite d'exploitation.
- ✓ Formation à distance

Fiche Formation 27

- DATES -

4 jours en février 2009
2 jours en novembre 2009
Entre coupés d'une visite individuelle sur l'exploitation (0,5 jour)

Durée :

6,5 jours (4 jours + 2,5 jours)

Lieu :

Montauban

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Coût :

300 €, financé par une modulation de DJA

Intervenants :

Mathieu VIGNALS, formateur comptabilité gestion ADPSPA
Martine BONNET, conseillère Installation ADASEA.
Chambre d'Agriculture, Françoise TROGLIA et Fabienne ANDURAND, formatrices accompagnement de projets ADPSPA

Responsable du stage :

Françoise TROGLIA

Contact et inscription :

ADPSPA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation.

Créer ou reprendre une exploitation agricole : aspects juridiques, fiscaux et sociaux

Je fais les bons
choix lors de mon
installation

Fiche Formation 28

*Quel statut pour son exploitation ? Quel régime fiscal choisir ?
Comment accéder au foncier ?
Autant de questions qui se posent lors de l'installation et auxquelles vous
aurez des réponses.*

Public

Agriculteurs en phase d'installation ou ayant un projet de création
de société.

Objectifs

- Identifier les différents statuts possibles pour une exploitation : individuel, différentes formules sociétaires
- Identifier les caractéristiques fiscales, juridiques, sociales de chaque formule,

Programme

- Les différentes sociétés agricoles, avantages et inconvénients : GAEC, EARL, SCEA,...
- Le statut du fermage : droits et obligations,
- Les règles de la fiscalité agricole (réel, forfait, TVA),
- La transmission du patrimoine-outil de travail : comment préparer la reprise de l'exploitation ?

Méthodes pédagogiques

- ✓ Apports théoriques et réponses à vos questions par des intervenants spécialisés.
- ✓ Echanges de témoignages

- DATES -
décembre 2008
mars 2009
juin 2009
septembre 2009

Durée :
2 jours

Lieu :
Montauban

Horaires :
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Coût :
Prise en charge du coût de la formation par votre fonds d'assurance formation
Frais d'inscription à votre charge : 30 €

Intervenants :
Fabienne DUNORD, conseillère installation CER France 82,
Françoise TERRASSIER, expert en droit des sociétés ADAG
Liliane MORVAN, juriste CER France 82
Françoise TROGLIA, formatrice droit rural ADPSA

Responsable de stage :
Françoise TROGLIA

Contact et inscription :
ADPSA 05.63.66.67.68
N.COURECH

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation.

Création d'activité en milieu rural :

Productions agricoles innovantes, tourisme rural, vente directe, restauration ambulante, animation ou services en milieu rural, ...

Vous envisagez de créer votre entreprise ou votre emploi en agriculture ou en milieu rural. Vous aimeriez développer une nouvelle activité innovante sur votre exploitation agricole. Vous souhaitez réfléchir aux enjeux, aux conséquences et aux conditions de la mise en œuvre de votre projet. Ce stage est fait pour vous !

Public

Demandeurs d'emploi, agriculteurs, conjoints d'exploitants, salariés agricoles.

Pré-requis à l'entrée en formation

Avoir une idée ou un projet de création d'activité à valider.

Objectifs

- Construire et argumenter son projet professionnel
- Vérifier la faisabilité économique de son projet
- Intégrer son projet d'activité sur son territoire

Programme

- Approche économique et comptable
- Approche juridique, fiscale et sociale
- Informatique
- Valorisation des expériences personnelles et professionnelles - Atelier d'écriture
- Acteur et démarche projet et communication
- Découverte et analyse du territoire
- Approche marketing
- Accompagnement individualisé des projets

Méthodes pédagogiques

- ✓ Exposés,
- ✓ Interventions de professionnels,
- ✓ Parcours de formation individualisé selon le projet et son état d'avancement,
- ✓ Enquêtes et étude de marché,
- ✓ Simulations budgétaires,
- ✓ Visites d'entreprises innovantes,
- ✓ Stages en entreprise.

Validation

Attestation de capacités acquises délivrée en fin de formation.
Un dossier écrit étudiant votre projet validé par un jury de professionnels.

Réussir sa création
d'entreprise

Fiche Formation 29

- DATES -

Du 03 novembre 2008
Au 09 mars 2009

Durée :

Temps plein : 420 heures en centre et 140 heures en entreprise

Temps partiel : 210 heures en centre et 105 heures en entreprise

Lieu :

Montauban

Horaires :

de 9h à 12h15 et de 13h15 à 17h00 soit 35h/semaine.

Coût :

Pris en charge par les fonds d'assurance formation, le Conseil Régional et l'Europe

Intervenants :

ML SABATIER, F. TROGLIA, F. TERRASSIER, M. VIGNALS, formateurs ADPSA (voir p. 8)
Ch. LEFEUVRE, Formateur Culture et liberté Garonne
J-F PINEL, conseiller commercialisation en circuit court, Chambre d'Agriculture

Responsable de stage :

Mathieu VIGNALS

Contact et inscription :

ADPSA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation

DAQ - AGIR Lauzerte

Définir un projet professionnel, rechercher un emploi, une qualification..., seul et en milieu rural pose un certain nombre de difficultés.

Ainsi cette action de formation vous permettra d'être accompagné dans la recherche de réponses réalistes et réalisables, adaptées à votre situation et au marché du travail.

Public

Demandeurs d'emploi vivant en zone rurale.

Pré-requis à l'entrée en formation

Vouloir s'engager activement dans une démarche d'orientation professionnelle.

Objectifs

- Définir et s'engager dans un parcours d'accès à une qualification et/ou à un emploi.
- Acquérir des outils et méthodes de recherche d'emploi.
- Consolider ses savoirs de base (math et français) et de citoyenneté.
- Renforcer son réseau d'entreprises et personnes ressources.

Programme

Intitulé des modules :

- Evaluation formative initiale : bilan de compétences et de connaissances, identification du projet professionnel et contractualisation des objectifs,
- Vie citoyenne : droit du travail, la santé au travail, citoyenneté et préparation à la qualification,
- Savoirs de base en mathématiques,
- Orientation professionnelle : travail de définition et de construction d'un projet professionnel personnel,
- Techniques de recherche d'emploi : CV, lettre de motivation, entretien, identification de compétences professionnelles et personnelles,
- Atelier d'écriture et savoirs de base en français : renforcement de l'expression écrite et préparation à la qualification,
- Entreprise et territoire : le marché de l'emploi, fonctionnement d'une entreprise, contact avec les entreprises.

Le programme détaillé et les conditions générales de réalisation de la formation sont disponibles et consultables sur demande à l'ADPSPA. Ils vous seront communiqués avant votre entrée en formation.

Méthodes pédagogiques

- ✓ Accompagnement individuel et dans le temps (entretiens réguliers),
- ✓ Travaux de groupe et séquences en demi-groupes,
- ✓ Exposés, exercices d'application,
- ✓ Mise en situation professionnelle : stages en entreprise, simulations,
- ✓ Visites d'entreprises, enquêtes et témoignages d'acteurs locaux.

Validation

Attestation de capacités acquises délivrée en fin de formation.

Fiche Formation 30

- DATES -

Du 02 mars 2009
au 24 juin 2009

Durée :

11 semaines en centre et sur le terrain (360 h) et 6 semaines en entreprises (180 h)

Lieu :

Lauzerte

Horaires :

de 9h à 12h15 et de 13h15 à 17h00 soit 35 h/semaine

Coût :

Prise en charge du coût de la formation par la région Midi-Pyrénées et le fond social européen

Intervenants :

Equipe pédagogique de l'ADPSPA : Marie-Luce SABATIER, Françoise TERRASSIER, Françoise TROGLIA, Mathieu VIGNALS, Fabienne ANDURAND (voir page 8)

Responsable de stage :

Marie-Luce SABATIER

Contact et inscription :

ADPSPA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation

DAQ - AGIR Valence

Définir un projet professionnel, rechercher un emploi, une qualification..., seul et en milieu rural pose un certain nombre de difficultés.

Ainsi cette action de formation vous permettra d'être accompagné dans la recherche de réponses réalistes et réalisables, adaptées à votre situation et au marché du travail.

Public

Demandeurs d'emploi vivant en zone rurale.

Pré-requis à l'entrée en formation

Vouloir s'engager activement dans une démarche d'orientation professionnelle.

Objectifs

- Définir et s'engager dans un parcours d'accès à une qualification et/ou à un emploi,
- Acquérir des outils et méthodes de recherche d'emploi,
- Consolider ses savoirs de base (math et français) et de citoyenneté,
- Renforcer son réseau d'entreprises et personnes ressources.

Programme

Intitulés des modules :

- Evaluation formative initiale : bilan de compétences et de connaissances, identification du projet professionnel et contractualisation des objectifs,
- Vie citoyenne : droit du travail, la santé au travail, citoyenneté et préparation à la qualification,
- Savoirs de base en mathématiques,
- Orientation professionnelle : travail de définition et de construction d'un projet professionnel personnel,
- Techniques de recherche d'emploi : CV, lettre de motivation, entretien, identification de compétences professionnelles et personnelles,
- Atelier d'écriture et savoirs de base en français : renforcement de l'expression écrite et préparation à la qualification,
- Entreprise et territoire : le marché de l'emploi, fonctionnement d'une entreprise, contact avec les entreprises,

Le programme détaillé et les conditions générales de réalisation de la formation sont disponibles et consultables sur demande à l'ADPSPA. Ils vous seront communiqués avant votre entrée en formation.

Méthodes pédagogiques

- ✓ Accompagnement individuel et dans le temps (entretiens réguliers),
- ✓ Travaux de groupe, et en demi-groupes,
- ✓ Exposés, exercices d'application,
- ✓ Mise en situation professionnelle : stages en entreprise, simulations,
- ✓ Visites d'entreprises et témoignages d'acteurs locaux.

Validation

Attestation de capacités acquises délivrée en fin de formation.

Fiche Formation 31

- DATES -

Septembre 2009 à janvier 2010

Durée :

11 semaines en centre et sur le terrain (360 h) et 6 semaines en entreprises (180 h)

Lieu :

Valence d'Agen

Horaires :

de 9h à 12h15 et de 13h15 à 17h00 soit 35h/semaine

Coût :

Prise en charge du coût de la formation par la région Midi-Pyrénées et le fond social européen

Intervenants :

Equipe pédagogique de l'ADPSPA : Marie-Luce SABATIER, Françoise TERRASSIER, Françoise TROGLIA, Mathieu VIGNALS, Fabienne ANDURAND (voir page 8)

Responsable de stage :

Marie-Luce SABATIER

Contact et inscription :

ADPSPA 05.63.66.67.68
N. COURRECH

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation

Accompagnement à la VAE

(Validation des Acquis de l'Expérience)

Fiche Formation 32

La VAE permet de pouvoir valider tout ou partie d'un diplôme ou titre, à partir de son expérience.

Ainsi nous proposons un accompagnement de 20h afin d'aider les candidats dans l'analyse et l'organisation de leurs activités et la construction de leur dossier de validation.

Public

Tout public.

Pré-requis à l'entrée en formation

Avoir 3 ans d'expériences professionnelles ou bénévoles dans le domaine du diplôme visé.

Objectifs

- Identifier le diplôme à valider,
- Analyser et écrire ses activités,
- Construire son dossier de VAE,
- Entraînement à l'entretien devant le jury.

Programme

Phase 1 :

- Identification du diplôme à préparer,
- Prise en main du document de VAE,
- Identification des activités à décrire,
- Contractualisation de l'accompagnement,

Phase 2 :

- Travail de description des activités,
- Aide à l'expression écrite,
- Repérage des documents preuves,

Phase 3 :

- Finalisation du document,
- Préparation à l'entretien avec le jury.

Méthodes pédagogiques

- ✓ Entretiens d'explicitation.
- ✓ Accompagnement individualisé par les formateurs et travail personnel entre les séances.

- DATES -

Sont définies individuellement

Durée :

7 h, 16 h et jusqu'à 24 h d'accompagnement

Lieu :

Tout le département du 82

Horaires :

A définir

Coût :

Accompagnement court : 350 € (7h)
 Accompagnement long : 700 € (16h)
 Cas particuliers : sur devis

Intervenants :

Marie-Luce SABATIER,
 Françoise TROGLIA,
 formateurs ADPSA
 (Voir page 8)

Responsable de stage :

Françoise TROGLIA

Contact et inscription :

ADPSA 05.63.66.67.68
 N. COURRECH

CONDITIONS GENERALES DE MISE EN ŒUVRE DES FORMATIONS

- **Lieux des formations** : L'ADPSPA utilise des salles dont elle n'est pas propriétaire, sur Montauban et l'ensemble du département. Dès que le lieu est déterminé, il est mentionné sur la fiche correspondant à l'action.
Les dernières précisions concernant le lieu sont apportées sur le courrier d'invitation envoyé avec le programme.
- **Public** : Les formations proposées sont ouvertes à toutes les personnes qui souhaitent s'y inscrire et qui en acceptent les conditions.
En principe, aucun pré-requis n'est exigé sauf mention particulière sur la fiche formation.
- **Modalités financières** : Pour l'organisation de chacune des formations qui vous sont proposées, l'ADPSPA doit en prévoir son financement.
Pour cela il est impératif de connaître précisément le statut professionnel de chaque personne dès son inscription (voir fiche d'inscription).
Selon le type de formation et votre statut, la part financière restant à la charge du stagiaire peut être variable. Pour toute précision, nous contacter.
Pour certaines formations de longue durée, il est parfois possible d'obtenir une rémunération. Un dossier sera alors à constituer (renseignements à l'ADPSPA).
- **Frais d'inscription et modalités de règlement** : Lors de l'inscription, il vous est demandé d'établir un chèque en règlement des frais d'inscription à l'ordre de l'ADPSPA selon le montant précisé sur chaque fiche formation.
A la réception de votre inscription, un contrat de formation vous sera adressé. A compter de la date de signature du contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.
En cas d'abandon en cours de formation, les frais d'inscription restent dus sauf cas de force majeure (maladie, accident) dûment justifié.
L'organisme de formation se réserve le droit d'annuler une formation faute d'un nombre suffisant d'inscriptions ou de présents effectifs au démarrage de la formation.
- **Horaires** : Les horaires des journées de formation sont en principe, et sauf indication contraire sur le courrier d'invitation : 09H00 - 12H30 et 13H30 - 17H00.
- **Responsable de stage** : Chaque formation est encadrée par un responsable de stage qui sera votre interlocuteur.
- **Intervenants** : Les noms des personnes qui apportent des témoignages, ou qui effectuent des interventions de courte durée ne sont pas mentionnés systématiquement, mais seront précisés dans le programme et la convocation remis au stagiaire avant son entrée en formation.
- **Validation de la formation** : Pour l'ensemble des formations il est délivré une attestation de participation.
La préparation à la capacité professionnelle est sanctionnée par le diplôme du BPREA.
Les autres formations qualifiantes ou d'insertion peuvent donner lieu à une attestation de capacités acquises.
- **Fiches formation du catalogue** : Vous trouverez sur chaque fiche, le titre de la formation, ses objectifs, le contenu proposé, les méthodes utilisées, les intervenants formateurs et leurs qualités, le responsable pour chaque stage et le coût.
Les dates, lieux et intervenants mentionnés pour chaque session sont prévisionnels et susceptibles d'être modifiés. Une convocation et un programme seront envoyés avant la formation qui précisera les modalités exactes.

INFOS PRATIQUES

L'ADPSPA vous conseille sur les différentes formations, en fonction de vos attentes ou projets, selon votre statut et vous accueille tout au long de l'année,

**Du lundi au vendredi,
De 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30,**

**Au 130, avenue Marcel Unal à Montauban.
Tél : 05.63.66.67.68**

Accès :

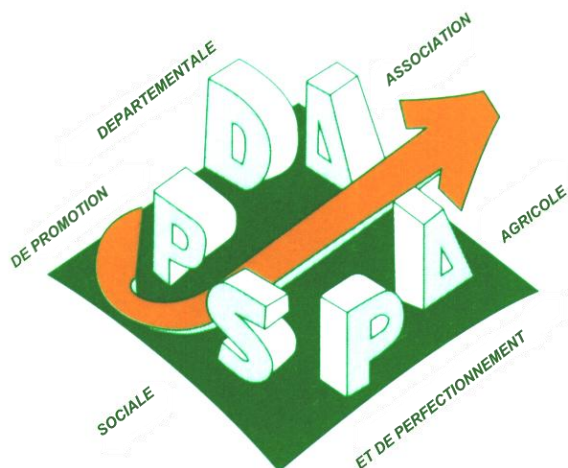
- En venant du centre ville de Montauban, prendre direction Monclar, Les Chaumes,
- sur la rocade de Montauban sortie n° 62 Les Chaumes,
- dans la Cité de l'Agriculture Marcel Unal,
- entrée principale bâtiment Chambre d'agriculture,
- au premier étage à gauche suivre panneaux ADPSPA.

L'ADPSPA dispose :

- de salles informatiques équipées (12 postes),
- de salles de formation louées aux collectivités locales ou organismes professionnels, à Montauban et dans tout le Tarn et Garonne,
- de matériel pédagogique adapté,
- de ressources documentaires variées.

ADPSPA Formation

130, avenue Marcel Unal à Montauban.
Tél : 05.63.66.67.68 – Fax : 05.63.66.22.82
Courriel : adpspa82@wanadoo.fr



94 – CACHAN
Formation Professionnelle
Continue des Agriculteurs
Caractéristiques et sites sur demande

CAP QUALITE
FORMATION



Nos partenaires

Partenariats techniques :

Selon les projets, des partenariats sont établis au niveau de la conception ou de la mise en œuvre des formations avec : les organismes de formation agricole ou d'insertion de Midi-Pyrénées, les Organisations Professionnelles Agricoles, les entreprises, les réseaux d'accompagnements à l'emploi du Tarn et Garonne.

Partenariats financiers :



P.man.COM/DOC2/CS/